

VIII. Mes notes critiques sont courtes pour la commodité du Lecteur, & elles éclaircissent beaucoup de points controversés. J'avoue ingénument que j'y ai remarqué des fautes échappées à de savans Auteurs; non que j'aye prétendu établir ma réputation aux dépens d'autrui, ni citer personne à mon tribunal: Je me rends assez de justice pour me persuader que je ne tiens aucun rang dans la République des Lettres; & ce seroit une témérité inouïe en moi, de vouloir prononcer sur le mérite des autres. Mais les méprises dont je fais mention, me sont tombées par hazard sous la main, en lisant leurs ouvrages, & sans les avoir cherchées. Au reste, en marquant leurs fautes, je ne veux pas excuser les miennes: Je ne doute pas qu'on n'en trouve peut-être en bonne quantité; mais je promets que je serai toujours prêt à les corriger, & que j'aurai de l'obligation à ceux qui auront la charité de m'en avertir.

Pour dernière preuve de la vérité, & de la sincérité que j'ai tâché d'employer par tout, je joins les Diplômes des Fondations, les Bulles des Papes, les Privilèges accordés aux Abbayes, aux Villes & aux Communautés, les Concordats particuliers, les Titres de quelque conséquence, les Contrats de mariage, les Conventions, les Traités de Paix, & les Testamens des Comtes ou Ducs de Luxembourg.

IX. Quant aux Maisons des Gentilshommes, je n'en fais aucune généalogie; cet article est toujours critique, souvent odieux, & où aurois-je pû en trouver les preuves? Les mémoires généraux n'en fournissent pas, & je n'ai point en main les particuliers, pour en raisonner avec certitude. Les plus anciennes
Maisons